

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASSAINISSEMENT DE MEYSSE
DU 11 DÉCEMBRE 2023

Présents : MMES CORTIAL - DENIS - JULIEN-ROULT – LAUSSEL – CHAUSSIGNANT
MRS CUER - MENARD - MORIZET - ROCHETTE
Formant la majorité des membres en exercice

Absents : Mmes CODATO – GAGNOT- Ms MONTCHAUD – ROUX

Ont donné pouvoir : Mme CODATO - M. ROUX

Secrétaire de séance : Mme CHAUSSIGNANT

DÉLIBÉRATION N° 2023-09 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration les listes d'admissions en non-valeur envoyées le 10 novembre 2023 par le SGC de Privas concernant des factures d'assainissement émises de 2018 à 2023.

Ces créances sont proposées en admissions en non-valeur en raison de décès, de poursuites restées infructueuses, de seuils inférieurs aux poursuites ou du surendettement du redevable. Monsieur le Comptable du Trésor demande donc qu'elles soient annulées. Il convient de procéder aux admissions en non-valeur suivantes :

- 1 147,93 € au compte 6541 (Créances admises en non-valeur) - liste n° 6338480312
- 334,93 € au compte 6542 (Créances éteintes) - liste n° 6342290112

Monsieur MAZZINI précise que la dette exacte (total des factures impayées à ce jour) est de 13 000 € ce qui correspond au coût de la réparation du poste de relevage.

. Approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 2023-10 - DÉCISION MODIFICATIVE N°4 - BP 2023 - VIREMENT DE CRÉDITS

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il y a lieu d'effectuer les virements de crédits suivants :

- pour le paiement de la facture de Naldéo reçue le 07 décembre 2023 concernant le marché du Diagnostic du Schéma Directeur d'Assainissement (crédit insuffisant prévu au BP 2023 au chapitre 21)
- pour le mandatement de rattachement des ICNE (intérêts courus non échus) afin de pouvoir comptabiliser sur 2023 la partie de l'échéance de l'emprunt de l'année

Investissement

Dépenses	
Article (chap.)	Montant
2031 (20) : Frais d'études	- 4 700,00
21532 (21) : Réseaux d'assainissement	4 700,00
	0,00

Fonctionnement

Dépenses	
Article (chap.)	Montant
6156 (011) : Maintenance	- 947,22
66112 (66) : Intérêts - Rattachement des ICNE	947,22
	0,00

Approuvé à l'unanimité

Fin de la séance du CAA à 19h03

Le Maire,
Eric CUER

La secrétaire de séance
Sandrine CHAUSSIGNANT

Arrêté le 18 janvier 2024 à 18 H.